



DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DE POINTE-NOIRE

Compte rendu de la journée des partenaires du vendredi 19 juillet 2013

Sous la présidence du Colonel Benjamin OKO, Chef des Services Généraux, assurant l'intérim de Madame la Directrice Départementale, la journée des partenaires du vendredi 19 juillet 2013 s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes et Droits Indirects de Pointe-Noire.

Après rappel des sujets débattus à la précédente journée des partenaires, il a été procédé à l'examen des questions suivantes :

- **La décision prise par Monsieur le Président de la République frappant de nullité les actes administratifs autorisant les prestations de la Société Africaine de Service SA (SAFRICAS)**

Les participants ont été informés de la décision prise par Monsieur le Président de la République frappant de nullité les actes administratifs autorisant les prestations de la Société Africaine de Service SA (SAFRICAS).

En effet, Monsieur le Président de la République a eu à constater que des autorisations et agrément ont été accordés à la Société SAFRICAS pour assurer, moyennant une contrepartie financière illégale, le contrôle technique des conteneurs à l'import et à l'export au Port Autonome de Pointe-Noire, à compter du 5 juillet 2013.

Monsieur le Président de la République, qui considère cette concession comme étant contre-productive, superfétatoire et incompatible avec la politique du Gouvernement relative au climat des affaires, a décidé qu'à partir du 18 juillet 2013 les actes administratifs autorisant les prestations de la Société Africaine de Service SA (SAFRICAS) sont frappés de nullité.

Le 18 juillet 2013, une Circulaire relative à cette décision a été adressée par Monsieur le Président de la République à quatre membres du Gouvernement, à savoir :

- le Ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande ;

- le Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'Intégration ;
- le Ministre des mines et de la géologie ;
- le Ministre du commerce et des approvisionnements.

- **Le fret maritime des véhicules**

Le Bureau Principal Port et les partenaires ont fait savoir que les recherches sur les éléments d'appréciation du mode de calcul du fret maritime des véhicules n'ont pas encore été finalisées.

- **L'ouverture des bureaux de douane le samedi 13 juillet 2013**

Les partenaires ont exprimé leur satisfaction pour l'ouverture des bureaux de douane le samedi 13 juillet 2013.

Ils ont cependant relevé quelques problèmes qui ont perturbé cette journée, notamment le mauvais fonctionnement de la connexion informatique au niveau du GUD.

Aussi ont-ils souhaité qu'à l'avenir ils soient informés à temps de décisions similaires, pour qu'ils soient à même de prendre les dispositions requises.

Le Colonel OKO a pris acte de la préoccupation.

- **Le nouveau circuit de la déclaration au Bureau Principal Port**

Le Colonel Marie-Jeanne ASSAMBI, Chef de Section au Bureau Principal Port, a souhaité connaître les appréciations des partenaires concernant le nouveau circuit de la déclaration mis en place par le Bureau Principal Port, suite aux changements consécutifs à la suppression des Sous-sections.

Les partenaires ont fait savoir qu'il est prématuré de formuler une quelconque appréciation.

- **La première participation à la Journée des partenaires de Monsieur Christian GUSTIN, nouveau Directeur du Scanner**

Monsieur Christian GUSTIN, nouveau Directeur du Scanner, a adressé ses félicitations à Madame la Directrice Départementale pour avoir institué la Journée des partenaires. Il s'est déclaré très ravi de participer pour la première fois à cet

espace d'échange d'idées et de résolution des problèmes qui peuvent surgir entre la Douane et les partenaires.

Commencée à 9H15, la réunion a pris fin à 10H55.

**P. La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects,
P.I. Le Chef des Services Généraux,**

The image shows a circular official stamp of the 'DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES DOUANES' in 'POINTE-NOIRE'. The stamp contains the text 'Le Directeur Départemental'. A blue ink signature is written across the stamp. Below the stamp, the name 'Benjamin OKO.' is printed and underlined.

Benjamin OKO.